Arrête n° ……………….

**PORTANT SANCTION DE BLÂME (1er GROUPE)**

M/Mme ……………………………………………….......

**Logo Collectivité**

**Comment compléter le projet d’arrêté :**

**Les éléments en bleu** ne doivent être conservés dans l’arrêté que si la collectivité ou l’agent sont concernés.

**Les éléments en orange** visent à expliciter les différents contenus, et doivent être supprimés dans l’arrêté final.

**Le Maire *(ou le Président)*** de **……………………………………………….,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 532-1, L. 532-2, L. 532-4, L. 533-1 et L. 533-5,

Vu le décret n°89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu le courrier du ***(date)***....... informant **M. / Mme……..**....... de la procédure disciplinaire engagée à son encontre et lui indiquant son droit :

- à communication de l'intégralité de son dossier individuel et de tous les documents annexes au siège de l'autorité territoriale

- à l'assistance d'un ou de plusieurs conseils de son choix

Considérant les motifs de droit et de fait suivants **(motivation de la sanction : indiquer la nature, les circonstances ainsi que la date des faits reprochés et justifier leur caractère fautif)** : ...................................................................................................................................................................................................................... ;

que ces faits constituent des manquements aux obligations professionnelles et déontologiques auxquelles sont soumis les agents publics, en particulier aux obligations suivantes : ***(préciser)***.................................................................................................................................................................................................................

**\* \* \***

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Un blâme est infligé à **M. / Mme** ............ **(nom, prénom, grade)** .

**Article 2 :**La présente sanction sera effacée automatiquement au bout de trois ans si aucune autre sanction n’est intervenue durant cette période.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et versé à son dossier ; ampliation en sera adressée au Président du centre de gestion.

Fait à …………………………..…… le ………………..….,

Le Maire *(le Président)*,

*(prénom, nom et signature)*

**ou**

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité et signature)*

Le Maire *(ou le Président)*,

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

• informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :